

Dérive féministe

Fragment d'un nouveau dialogue amoureux: « Chéri, pourquoi m'as-tu violée? Demain, j'irai porter plainte! »

Tout, j'ai tout éprouvé. Et non seulement éprouvé, mais encore vécu tant que possible, le mieux possible, des relations d'égalité avec les femmes. Naturellement, je n'ai pas hésité en 1971 (c'était mon premier vote) à accorder

le droit de vote aux femmes, ni en 1981 pour faire inscrire le principe de l'égalité dans la Constitution. En 1985, j'ai bien sûr approuvé sans réserve le nouveau droit matrimonial.

Bref, j'ai toujours considéré la femme comme une égale. Cette conviction n'a rien d'original. Elle est conforme à ce que pensent la grande majorité des hommes de ce pays, et en particulier de ceux qui sont nés après la guerre. Le cadre séculaire du mariage a été brisé par cette génération. Si je pense avec un peu de recul aux conceptions de mes grands-parents, comme à celles de mes parents, je suis presque surpris de constater cette évidence.

Cette révolution doit être aujourd'hui digérée au-delà des évidences

proclamées, vécue par le couple et négociée dans la vie quotidienne. La loi ne saurait assurer l'harmonie du couple fondé sur un principe d'égalité. Entre les ambitions professionnelles des unes et des autres et leur désir d'enfants, il faut choisir à deux quand il suffisait, par le passé, de se couler dans des rôles traditionnels.

L'institution réformée du mariage a mis le couple en demeure de se réinventer.

C'est une grande difficulté, et pas seulement pour les femmes. Je ne crois pas aux vertus du bâton pour encourager hommes et femmes à vivre dans le respect mutuel. Si j'avais pu donner mon avis à propos du viol conjugal, j'aurais dit non. Non à ce que les féministes considèrent comme allant de soi, et avec elles les hommes tarabustés par leur mauvaise conscience. Cette disposition passée comme une lettre à la poste devant les Chambres fédérales à la fin de l'an passé n'a donné lieu à aucun débat. Ecrire ce **non** exige de surmonter un sentiment de cul-

pabilité poussant au mutisme chaque fois que les femmes se plaignent de leur sort **en tant que femmes**. Une objection, une seule, et vous risquez d'être classé sans discussion dans la catégorie des machos antédiluviens.

Il faut en finir avec la mauvaise conscience et dépasser ce silence dans lequel les hommes s'enferment. Sinon, au lieu de l'égalité, on en arrivera à considérer la femme comme une victime potentielle de l'homme (comme si le contraire ne pouvait pas être vrai), une créature angélique qu'il convient de protéger sans cesse de la brutalité masculine. A force de protection, elle perdra toute indépendance. Il y aura un pays féminin comparable à nos réserves naturelles, muséifié, et dans lequel les hommes ne seront que tolérés.

Non, le Code Pénal n'a pas sa place sur la table de nuit. En décembre dernier, les Chambres fédérales n'ont pas débattu du bien-fondé d'une telle disposition, mais seule-

ment de savoir si le viol entre époux (c'est-à-dire de l'épouse) devait être poursuivi sur plainte (99 voix) ou d'office (68). Big Sister pointe l'oreille dans les chambres à coucher. Francement, les bras m'en tombent. Le mariage ne serait-il pas une forme d'union librement consentie? Une femme qui se considère violée par son propre mari se dirige par définition vers le divorce, comme un homme assailli tous les soirs par une épouse qui ne lui inspire plus de désir.

J'ai parfois l'impression que ma génération digère péniblement sa révolution contractuelle du mariage, dans une espèce de flottement douteux et un excès d'individualisme par nature inconciliable. Entre un inconcevable retour au passé et des relations à réinventer, nous avons besoin d'amour, d'écoute et de confiance. D'une nouvelle carte du territoire plutôt que d'un vieux code pé-

◇ Jean-Bernard Vuilleme

Week. 25. 1. 1991